

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Comme par les années passées, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier subventionne les familles qui inscrivent leurs enfants à notre camp. Cette subvention s'applique aux 8 semaines.

Un montant de 41\$ pour le 1^{er} enfant, de 48\$ pour le 2^e enfant et de 56\$ pour le 3^e, 4^e ... enfant est déboursé par la Ville pour chacune des semaines d'inscription. Ce montant n'est pas chargé aux familles, la ville payant directement le Domaine Notre-Dame.

Tarifification du parent / semaine

Tarifification du camp de jour

- 109\$ pour le 1^{er} enfant;
- 102\$ pour le 2^e enfant;
- 94\$ pour le 3^e, 4^e et suivants, enfant;

SERVICE DE GARDE gratuit

Tarifification des spécialités (montant à ajouter au tarif du camp de jour)

Danse : 65\$

Katag : 75\$

Médiéval I : 75\$

Médiéval II : 75\$

Sciences en folies : 75\$

Lab Robot : 85\$

Cuistot en herbe : 5-7 ans et 8-9 ans: 80\$

10-13 ans : 90\$

Formation d'assistant-moniteur (14 ans au 27 juin): 300\$ Semaines supplémentaires (4) : 25\$/sem

Offre spéciale

T-shirt pour enfant à l'effigie du camp : 12\$ tx inclus



Coût réel / crédit d'impôt - Relevé 24

Les frais de camp de jour sont reconnus comme des frais de service de garde. En conséquence, vous bénéficiez des crédits d'impôt provincial et fédéral prévus aux lois fiscales. Au provincial, le montant du crédit d'impôt est substantiel, tout particulièrement pour les familles à faible revenus. Vous pouvez aussi demander un versement anticipé. Pour informations, allez sur le site suivant :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/>